

CE du 27 août 2009 : Travaux d'été, contrat de nettoyage, prévention de la grippe A...

Comme chaque année, l'ordre du jour de la réunion du mois d'août du comité d'établissement s'est principalement concentré sur les activités pendant les congés. Cependant, et compte tenu de l'actualité, la direction a abordé le plan d'action de prévention du risque de pandémie de la grippe A. Elle a été également contrainte d'apporter quelques explications sur les modifications du contrat concernant le nettoyage des locaux, passé avec la société Facéo, alors que les élus CFDT sont intervenus dès fin juillet pour dénoncer la dégradation de la prestation de nettoyage. La direction a accepté de tenir un CHSCT extraordinaire pour traiter de ces deux sujets et «mener les travaux en toute transparence», dicit M. Marcon.

Le contrat de nettoyage revu !

Le contrat de nettoyage qui était basé sur un document de 2007 a été «mis à jour» en fonction des modifications du site de Roanne, les plus importantes étant l'évolution du bâtiment 119 (ex UD), la démolition de l'ex CMB, le désengagement des cougnauds de DEA, l'intégration de l'armurerie et des abords du centre (cendriers extérieurs). Selon M. Marcon, qui a pris ses renseignements auprès du service LS, les surfaces sont sensiblement identiques. Par contre, la mise en place des «cocottes» pour récolter les papiers sur le centre, amène à passer un rythme de vidage des poubelles à deux fois par semaine au lieu d'une fois par jour. Cette modification ne ferait l'objet d'aucune remarque depuis début juillet, date de la modification du contrat avec Facéo qui sous-traite à l'entreprise Onet.

Fin juillet, les délégués CFDT au CHSCT sont intervenus auprès de la direction locale, constatant que les poubelles des réfectoires n'étaient plus vidées qu'une fois par semaine (bonjour l'hygiène !) alors qu'auparavant, Onet procédait à cette intervention tous les jours. Le DRH a indiqué qu'il s'agissait d'une erreur, due à «une faute de frappe» et que la périodicité repasserait à une fois par jour. De même, le contrat aurait été mal libellé sur le renforcement du nettoyage de la salle Océane, salle «direction» qui fait l'objet de nombreuses visites de personnes extérieures. Il ne s'agirait donc pas de lustrer plus qu'ailleurs les bureaux de la direction, comme cela avait pu être interprété...

Selon certaines informations, plusieurs contrats de travail de salariés de la société de nettoyage seraient revus à la baisse suite à ce nouveau contrat. Cela est en contradiction

avec les propos du DRH sur le contenu du contrat qui, selon lui, serait à peu près équivalent en terme de charge. Certes, Nexter ne peut faire de l'ingérence chez ses sous-traitants, toutefois la CFDT a rappelé que toute dégradation du service aurait une répercussion sur l'hygiène et la sécurité des salariés, ce qui implique que Nexter doit s'assurer de la réelle capacité du sous-traitant à fournir la prestation exigée.

Déjà, plusieurs services ont remonté leur insatisfaction sur le niveau de qualité du nettoyage, la CFDT s'inquiète de l'incidence de la révision de ce contrat aussi bien pour les salariés Nexter que pour ceux des sociétés prestataires. Afin de clarifier la situation, le DRH a accepté de présenter le nouveau contrat et ses évolutions lors d'un prochain CHSCT. La CFDT vous invite à remonter vos remarques auprès de ses militants...

Prévention de la grippe A

Sans faire de catastrophisme, les mesures de précaution doivent être prises et chaque entreprise doit être en mesure de faire face à une pandémie de la grippe A.

M. Marcon a annoncé que le CODIR et le COSITE se réuniront très prochainement pour décliner les actions à mettre en oeuvre sur le centre de Roanne, conformément aux directives ministérielles sur le sujet. Déjà, les commandes de masques ont été réalisées, mais l'approvisionnement demande un peu de délai, compte tenu de la forte demande et des priorités de certains établissements et organismes.

La CFDT a mis l'accens sur les salariés expatriés et ceux qui répondent aux missions extérieures pour lesquels la di-

rection doit porter une attention particulière. Elle a aussi demandé de travailler étroitement avec le CHSCT afin d'apporter les solutions les plus efficaces. Le DRH y a répondu en programmant un CHSCT extraordinaire dès la troisième semaine de septembre.

Pour la CFDT, il s'agit de ne pas attendre d'être confronté à une pandémie pour s'interroger sur les actions à mener pour préserver la santé de tous les salariés. Il conviendra donc aussi de s'assurer que les sociétés prestataires engagent elles aussi des actions préventives du même ordre. La CFDT vous tiendra informé de la suite de cette action.

Travaux d'été

Infrastructures

Mise en place de la ligne ARAVIS avec en particulier le traitement du sol. La direction prévoit de sécuriser l'accès de la zone surtout vis à vis des personnes extérieures.

Salle Marseille (plateau sud) : cette salle de réunion a subi des travaux d'isolation, de climatisation, d'insonorisation, et d'acheminement des cablages électriques. Ces nombreux aménagements devraient apporter une nette amélioration des conditions d'utilisation de cette salle où des formations sont régulièrement réalisées.

Salle formation bât. 119 (ex UD) : là encore une réfection a été nécessaire. LS examine aussi la nécessité d'une isolation phonique.

Pistes : colmatage des fissures.

Local ZEISS : ouverture d'une porte avec PFL.

Portail en O4 : accès réalisé pour PFL.

Agrandissement de DQAS : l'équipe DQAS se renforce avec la venue d'une personne mutée de Satory et augmente sa superficie pour mieux répondre à sa mission.

Moyens de Production

Robot IGM : adaptation d'une nouvelle tête et poupée pour répondre aux besoins de fabrication du VBCI et sa carapace (tourelle).

CPPS : réparation du palonnier.

Ligne ARAVIS : installation d'un pont 5T.

Usinage : modification du système de freinage du pont Unimil (inertie et présence d'amiante), réparation du magasin d'outil de l'UGV2.

De nombreux travaux d'entretiens annuels ont été réalisés comme l'entretien des cabines de peinture, des chaudières, de la chaufferie du centre (on croise les doigts pour un bon redémarrage !), etc...

A noter aussi que des travaux sont engagés sur la réfection du bitume de la chaussée nord du centre ce qui occasionnera quelques aménagements, notamment pour l'approvisionnement de PFL.

Offres et production

M. Guillet, encore directeur du centre de Roanne pour quel-

ques semaines, n'a pas donné d'informations sur le nom de son successeur au poste de directeur de Roanne, ni même sur sa propre affectation future. Il a simplement informé le CE de la nomination de M. Denis Saint Martin à la tête de DPS (Direction Production Systems), en précisant que celui-ci resterait basé sur Bourges.

Le directeur a fait un rapide tour des productions de Roanne en notant que les programmes étaient à l'heure, celui du 10 RC en étant à son 200^{ème} matériel rénové.

En ce qui concerne les offres, le travail continue pour répondre à l'Espagne et que d'autres pays lancent aussi des appels d'offres sur cette gamme de matériels.

La CFDT a interrogé le directeur sur la signature de la commande des 332 VBCI qui a répondu que la DGA devrait en faire l'annonce tout prochainement et que les centres ca-laient d'ores et déjà leurs productions pour y répondre. Pour le centre de Roanne, ce sont 106 VBCI qui sont inscrits au plan de production 2010.

Détachement des fonctionnaires

La date d'échéance des détachements des fonctionnaires étant fixée à fin 2009, le processus de renouvellement de ceux-ci doit être engagé. Comme à son habitude, la direction prévoit de fournir aux salariés concernés les documents pour **une demande de détachement de seulement deux ans**. La CFDT a rappelé que les demandes de détachements sont initialement prévues pour une durée de cinq ans et que la durée peut en être réduite par l'entreprise mais que chaque fonctionnaire est libre de faire une demande de cinq ans de détachement. **La CFDT encourage les salariés concernés à contacter la permanence CFDT avant de rédiger ce courrier.**

Lors du dernier renouvellement, l'action de la CFDT avait abouti à des renouvellements pour trois ans au lieu de deux comme le souhaitait la direction du groupe. Faudra-t-il encore faire intervenir la tutelle pour régler ces détachements ? La CFDT pense que nous pourrions plutôt consacrer notre énergie à d'autres sujets comme s'assurer des commandes de l'Etat ou Exports.

Un CCE le 16 septembre

Repoussé à plusieurs reprises à la demande de la direction, attendant certainement la nomination du nouveau PDG, le CCE sur le rapport d'expertise des comptes 2008 de l'entreprise se tiendra le 16 septembre. Ce sera l'occasion de questionner le nouveau PDG sur les orientations du groupe qu'il compte tenir, et les perspectives de nouvelles commandes, tant à Systems, Munitions déjà en difficulté cette fin d'année, que pour le pôle équipement.